



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : **Pascal ANDRES**
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : VAP/PA

Conseil Départemental de la Moselle
Direction des Routes Départementales
Unité Territoriale Routière de METZ
17, Quai Paul Wiltzer
BP 11096
57036 METZ Cedex 1

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de remplacement d'un ouvrage supportant la RD 67 sur la commune de OGY. Accord immédiat.

Metz, le 1^{er} avril 2016

**P. J. : 1 Récépissé de déclaration
1 Fiche descriptive**

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de remplacement d'un ouvrage supportant la RD 67 sur la commune de OGY**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **21 mars 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2016-00121**
- Dossier réalisé par : **Conseil Départemental de la Moselle**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est également joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de OGY où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER